

2006, in Perrin L. (éd.), *Le sens et ses voix*, Recherches linguistiques 28, Metz : Université de Metz, 21-48.

Jacques Bres, Aleksandra Nowakowska  
Praxiling, ICAR, UMR 5191 CNRS -Montpellier III  
[jacques.bres@univ-montp3.fr](mailto:jacques.bres@univ-montp3.fr)  
[aleksandra.nowakowska@univ-montp3.fr](mailto:aleksandra.nowakowska@univ-montp3.fr)

La réification complète mènerait inévitablement à une disparition de ce qui est sans fin et sans fond dans le sens (Bakhtine 1952/1979/1984b : 385)

## **Dialogisme : du principe à la matérialité discursive**

Nous développons depuis maintenant plusieurs années, dans le cadre de la linguistique praxématique (Détrie et al. 2002), qui s'attache à la description de la production du sens en discours, un travail sur le dialogisme. Cette recherche nous a conduit à étudier cette notion dans certains de ses fonctionnements sémantico-discursifs (Bres 1997, Siblot 2001, Dufour 2004, Laurent 2004, Lecler 2004), syntaxiques (Bres 1998, 1999, 2005a, Bres et Nowakowska 2004, Nowakowska 2004 a et b), énonciatifs (Barbérís 2005, Verine 2005), à la mettre à l'épreuve de l'analyse du texte littéraire (Barbérís et Bres 2002, Verine et Détrie 2003) ou de l'analyse du discours (Bres et Nowakowska 2005), à expliciter le cadre méthodologique dans lequel nous la faisons travailler (Bres et Verine 2003, Bres 2005b), en prenant appui, autant que faire se peut, sur le texte russe de Bakhtine (Nowakowska 2005). Nous entendons, aujourd'hui que l'occasion nous est donnée, de prendre un peu de hauteur par rapport à cet ensemble de travaux divers, (i) présenter la notion de dialogisme telle que nous la faisons travailler à partir du texte de Bakhtine; (ii) proposer des éléments de réponse à deux questions qui se posent à nous actuellement : l'articulation des deux notions de *dialogal* et de *dialogique* ; la mise en place, à côté du type classique de dialogisme, que nous appellerons *citatif*, d'un autre type de dialogisme : le dialogisme *responsif*. Nous illustrerons notre démarche par des exemples retenus pour leur simplicité.

### **1. Du dialogisme**

Tout un chacun s'accorde pour attribuer la paternité de la notion de *dialogisme* aux écrits du Cercle de Bakhtine. Nous nous attacherons à proposer une définition de cette notion (1.1.) ; nous présenterons ensuite les différentes dimensions du dialogisme (1.2.) ainsi que les niveaux textuels de son analyse (1.3.) ; nous proposerons une description de la structure de l'énoncé dialogique (1.4.), avant d'évoquer les niveaux de la grammaire qu'il concerne (1.5.).

#### **1.1. Définition**

La notion de dialogisme a été tirée à hue et à dia pour différentes raisons (Nowakowska 2004c). Si l'on revient au texte russe, il apparaît que Bakhtine forge la problématique du dialogisme principalement à partir du réseau des six termes suivants dérivés de *dialog* ('dialogue') : les quatre adjectifs existants dans la langue russe : *dialogicheskij*, *dialogichen* (dialogique), *dialogizuvujuchij* (dialogisant), *dialogizovanyj* ('dialogisé') ; les deux noms qu'il crée : *dialogichnost* ('dialogisme'), *dialogizatzija* ('dialogisation'). Les quatre adjectifs produisent en langue russe l'acception de 'sous forme dialoguée', nous dirions aujourd'hui *dialogal* ; et c'est parfois dans ce sens que Bakhtine les utilise, notamment pour les distinguer de *monologicheskij*, 'sous forme monologuée' (nous dirions aujourd'hui

*monologal*). Mais le plus souvent, ils lui servent à produire le sens nouveau de *dialogique*, qu'il est en train de construire à l'aide notamment des deux néologismes de *dialogichnost'* ('dialogisme') et *dialogizatsija* ('dialogisation') (Nowakowska 2005).

Bakhtine ne propose pas de définition du dialogisme. En appui sur ses textes, il nous semble possible de l'appréhender par les phénomènes d'*ouverture à*, de *mise en relation avec*, par lesquels il se manifeste. Bakhtine qualifie fréquemment par l'adjectif *dialogique* les termes de *rapport*, de *relation*, de *contact*. Cette interaction est posée au principe de la notion de *sens* :

Le sens assimilable à une réponse. [...] Le sens ne s'actualise pas tout seul, il procède de deux sens qui se rencontrent et entrent en contact. Il n'y a pas un « sens en soi ». Le sens n'existe que pour un autre sens, avec lequel il existe conjointement. Le sens n'existe pas seul. (Bakhtine 1952/1979/1984b : 366)

La mise en relation par laquelle se manifeste le dialogisme est également posée au principe du fonctionnement de l'« énoncé » (traduction du russe *vyskazyvanie*, formé par nominalisation sur le verbe *vyskazat'/skazat'*, *dire*, soit donc littéralement : 'ce qui est dit'. « Énoncé » coiffe donc les notions de *texte*, de *discours*, de *tour de parole*, voire d'*énoncé* dans son acception de 'phrase actualisée') :

Il ne saurait y avoir d'énoncé isolé. Un énoncé présuppose toujours des énoncés qui l'ont précédé et qui lui succéderont ; il n'est jamais le premier, jamais le dernier. (Bakhtine 1952/1979/1984b : 355)

Ce fonctionnement interactif tient au *dialogisme* de tout discours, que nous définissons comme son *orientation*, (*dialogicheskaja orientatsija slova*, 'l'orientation dialogique du discours' 1934/1975/1978 : 99) constitutive et au principe de sa production comme de son interprétation, vers d'autres discours. Cette orientation se manifeste sous forme d'*échos*, de *résonances*, d'*harmoniques*, qui font signe vers d'autres discours ; sous forme de *voix*, qui introduisent de l'*autre* dans l'*un*, pour paraphraser librement Authier 1995 : l'*un* – le sujet, et ce qui accompagne constamment sa production, à savoir son discours – n'existe, ne fait sens que dans son rapport à l'*autre*.

Au nombre des difficultés qui rendent difficile la compréhension de la notion de dialogisme chez Bakhtine, il convient de mentionner le fait que, dans son ouvrage *Problèmes de la poétique de Dostoïevski* qui, pour diverses raisons, a été le premier de ses écrits à être traduit en français (1970), le sémioticien a produit une autre notion, celle de *polyphonie* (en russe *polifonija*, ou *mnogogolose*), ni tout à fait identique à celle de dialogisme, ni tout à fait différente d'elle, qui a eu, au moins dans les recherches linguistiques francophones, le succès que l'on sait. Comme l'a montré Nowakowska 2005, Bakhtine n'emploie le terme de *polyphonie* que dans cet ouvrage<sup>1</sup>, en l'associant systématiquement au domaine de l'écriture romanesque de Dostoïevski, et sans l'articuler explicitement à la notion de *dialogisme*, dont il use par ailleurs dans ce même texte. L'étude fait apparaître que les deux notions reposent fortement sur l'idée d'un dialogue, d'une interaction entre deux ou plusieurs *discours*, *voix* ou *énoncés* ; que le dialogisme est un principe qui gouverne toute pratique langagière, et au-delà toute pratique humaine, alors que la polyphonie consiste en l'utilisation littéraire artistique du dialogisme de l'énoncé quotidien.

Forts de cette analyse, nous faisons de *polyphonie* un terme secondaire et complémentaire de celui de *dialogisme*<sup>2</sup> : alors que dans le dialogisme les *voix* sont hiérarchisées énonciativement (*infra* 1.4.), la polyphonie – et ceci en accord avec l'acception musicale du terme – les présente à égalité, sans que l'une ne prenne le pas sur l'autre. On trouve ce duel ou ce pluriel des voix non hiérarchisées notamment dans deux domaines : (i) celui de l'écriture romanesque contemporaine qui présente parfois, dans un même énoncé, différentes voix à égalité, exprimant différents points de vue souvent contradictoires, ce qui problématise la production du sens, voire, au dire de certains, la brouille, de sorte que la polyphonie est

<sup>1</sup> Contrairement à ce que l'on pourrait déduire des traductions françaises.

<sup>2</sup> Différentes articulations des deux notions ont été proposées lors du colloque de Cerisy 2004. Cf. Bres et al. 2005, *Présentation*.

au risque de la cacophonie ; (ii) celui du lapsus de la parole quotidienne, et au-delà, du fonctionnement inconscient du discours.

Une fois explicitée la distinction dialogisme / polyphonie, revenons à la définition proposée du dialogisme comme *orientation* du discours, constitutive et au principe de sa production comme de son interprétation, vers d'autres discours, afin d'en analyser les différentes dimensions.

## 1.2. Les dimensions du dialogisme

Nous distinguons quatre dimensions du dialogisme : constitutif, interdiscursif, interlocutif, intralocutif (ou autodialogique)<sup>3</sup>. Seules les trois dernières ont été clairement posées par Bakhtine.

### 1.2.1. Dialogisme *constitutif*

L'individu devient sujet dans et par les discours antérieurs / extérieurs. Bakhtine l'a clairement pointé :

Les individus ne reçoivent pas en partage une langue prête à l'usage, ils prennent place dans le courant de la communication verbale, ou, plus exactement, leur conscience ne sort des limbes et ne s'éveille que grâce à son immersion dans ce courant. (1929 : 117)

Mais il nous semble qu'il n'a pas vraiment tiré toutes les conséquences de ce fait : si je ne deviens sujet que des discours antérieurs / extérieurs, cela a pour premier effet que ce que j'appelle *mon* discours est constitué de ces autres discours en un oubli au principe de l'effet sujet : *je* croit tenir un discours, alors que de fait *je* est tenu par ces discours. On reconnaît là les problématiques familières de l'École française d'analyse du discours : celle de l'*interpellation* du sujet, de l'*interdiscours*, des *formations discursives*, de l'*hétérogénéité constitutive*, que la notion de dialogisme, dans le sens étendu que nous en faisons, permet de rencontrer. Articulons seulement les notions d'interdiscours et de dialogisme : l'interdiscours peut être défini comme « l'ensemble des formulations auquel l'énoncé se réfère implicitement ou non, qui le domine et à partir duquel il fait sens » (Détrie et al. 2001 : 155). L'interdiscours est un fait symbolique qui est au principe de tous les discours et qui les domine, à la manière dont l'intersubjectivité précède et est une condition de la subjectivité. Le dialogisme, dans la première acception que nous avançons, en est la conséquence : ce qui fait l'intérieur de tel discours, sa consistance, est d'être l'actualisation en reprise, le plus souvent à l'insu du sujet qui le tient, d'un ensemble de discours antérieurs / extérieurs qui lui permettent de faire sens. Dialectique du même et de l'autre : les discours dans lesquels il se reconnaît, les voix auxquelles il s'identifie, le locuteur tend à les effacer en tant que tels dans l'appropriation qu'il en fait, avec l'illusion constitutive qu'il en est l'origine énonciative, comme si sa *voix* saisissait la réalité des faits sans le filtre discursif des autres *voix*. Cette dimension dialogique du discours, qu'il est possible de mettre en relation avec ce qu'Authier-Revuz 1995 appelle *hétérogénéité constitutive*, pose à l'analyse du discours des problèmes spécifiques de description : de marques, de corpus, de conceptualisation. C'est sur ce type de problèmes qu'avaient buté les recherches de Michel Pêcheux ; on trouvera dans les travaux de Moirand 2003, 2004 ; et d'Amossy 2005 d'intéressantes propositions pour avancer.

### 1.2.2. Dialogisme *interdiscursif*

Mon discours, dans sa saisie d'un objet du discours, rencontre les discours antérieurs tenus par d'autres sur ce même objet, avec lesquels il entre en interaction. Cette dimension que Bakhtine nomme « relation dialogique avec les mots d'autrui dans l'objet » (Bakhtine 1934/1975/1978 : 105, « dialogicheskoe vzaimodestvo s chuzymi slovami v predmete ») se voit actuellement désignée par l'appellation heureuse de *dialogisme interdiscursif*. On peut la mettre en relation avec la notion d'*intertextualité*, mais elle ne s'y résume pas. A la différence de ce que l'on entend habituellement par intertextualité – relation qu'un texte pose localement avec ou tel autre texte –, le dialogisme

---

<sup>3</sup> Nous ne présentons ici, pour des raisons d'espace, que les trois premières dimensions.

interdiscursif structure fondamentalement tout texte, en ce que celui-ci est obligatoirement *réponse* (Bakhtine 1952/1979/1984a : 298-299) à des textes antérieurs. Un peu comme un tour de parole est toujours à comprendre globalement comme une réponse au précédent tour, tout discours, aussi monologal et long soit-il, interagit avec des discours antérieurs : *Les Confessions* de Rousseau p. ex « répondent » notamment à deux textes : l'acte d'accusation du libelle *Sentiment des citoyens* publié anonymement (de fait l'auteur en était Voltaire) révélant que Rousseau avait abandonné ses enfants à l'hospice des Enfants-Trouvés ; et *Les Confessions* de Saint-Augustin.

### 1.2.3. Dialogisme interlocutif

L'orientation du discours vers des discours antérieurs va systématiquement de pair avec une autre dimension dialogique, son « orientation vers le discours-réponse » prévu (1934/1975/1978 : 105) (« napravlenost' slova na slovo-otvet »), soit le dialogisme *interlocutif*. Tout discours, qu'il soit monologal ou dialogal, est déterminé par l'autre à qui il est adressé. La façon dont Bakhtine comprend cette seconde dimension dialogique est plus riche qu'il n'y paraît. On peut penser qu'il vise par là le fait, abondamment décrit par la rhétorique, la sociolinguistique, la pragmatique ou l'analyse conversationnelle, selon lequel le locuteur module son discours en fonction de son interlocuteur (ou de l'image qu'il se fait de lui), des connaissances qu'il lui prête, du but qu'il poursuit, etc. (notion p. ex. d'*audience design* (Bell 1984)). Certes, mais ce serait considérablement restreindre cette dimension. Ce qu'ajoute le dialogisme interlocutif, c'est (i) que cette prise en compte de l'interlocuteur vise à façonner la réponse de l'autre ; et surtout (ii) que le locuteur anticipe sans cesse sur cette réponse qu'il imagine, et que cette réponse imaginée influence en retour son discours (Bakhtine 1952/1979/1984a : 303). Illustrons ce fonctionnement d'un exemple particulièrement explicite :

(1) La xénophobie et le racisme feront tâche d'huile. Le terreau sur lequel prospèrent le populisme et l'extrême droite sera renforcé de façon inimaginable. *Est-ce de l'exagération ?* Regardons autour de nous. Dans la plupart des pays de l'Union, des partis populistes et d'extrême droite prolifèrent (...). (J. Nikonoff, *Le Monde*, 24 mai 2005)

L'interrogation « Est-ce de l'exagération ? » met dialogiquement en débat l'énoncé que nous reconstruisons comme : « C'est de l'exagération », qui correspond à la réponse prêtée par le scripteur au destinataire, à la lecture du tableau politique particulièrement noir qu'il est en train de brosser.

Revenons sur les deux dimensions *interdiscursive* et *interlocutive* du discours. En accord avec la racine *dialog-*, Bakhtine pose le discours comme *réponse*, dans une double interaction qui le constitue en tant que tel : *réponse* à son amont (dialogisme interdiscursif), et à son aval (dialogisme interlocutif).

Cette distinction, parfaitement pertinente pour les textes monologiques, devient parfois problématique, dans le dialogal. Soit l'enchaînement des deux tours suivants :

(2) A1 – alors et ta fille ça va mieux ?

B2 – ma fille, maintenant plus de problèmes

La reprise en B2 du SN « ma fille » est analysable en termes de dialogisme interdiscursif dans la mesure où B reprend un segment de l'énoncé de A ; mais également en termes de dialogisme interlocutif dans la mesure où le discours repris est celui de l'interlocuteur. Le dialogal présente de nombreux cas de neutralisation de la distinction de ces deux dimensions dialogiques (*infra* 2.1.).

### 1.3. Les niveaux du dialogisme : du *global* au *local*

C'est d'abord au niveau *macrotextuel* que le discours s'inscrit dans une formation discursive, est *reprise de* (dialogisme constitutif) et *réponse à* (dialogismes interdiscursif et interlocutif) d'autres discours. C'est donc, par homologie, par le niveau textuel global qu'il convient de commencer l'étude du dialogisme (Bres 2005b), avant d'aborder ses manifestations précises au niveau microtextuel. Nous adoptons dans l'analyse une approche *descendante*, - pour faire vite : de l'énoncé-texte à l'énoncé-phrasal, à l'opposé p. ex. de l'approche *ascendante* de la ScaPoLine (Nølke et al. 2004, 99-116).

Ce positionnement rappelé, il n'en reste pas moins vrai que, pour le linguiste, la matérialité discursive du dialogisme se manifeste au niveau local de l'énoncé-phrased ; et c'est par ce niveau microtextuel que nous allons pénétrer plus avant dans la description de son fonctionnement.

#### 1.4. De l'énoncé dialogique

Le dialogisme prend la forme, au niveau de l'énoncé-phrased, de « microdialogues », pour reprendre une image bakhtinienne que nous faisons fonctionner littéralement. Si dialogue il y a à l'intérieur de l'énoncé-phrased dialogique, c'est qu'il est analysable en, au moins, deux énoncés : un premier énoncé, auquel *répond* un second énoncé. Mais précisément du fait que nous sommes dans le dialogique et non dans le dialogal (cf. *infra* 2.1.), cette interaction se marque non par une alternance de tours mais par la dualité (ou la pluralité) énonciative, le *deux dans l'un* (Authier-Revuz 1995) d'un seul et même énoncé. Cette dualité énonciative peut être marquée en tant que telle, plus ou moins ouvertement, ou ne pas être marquée, ce qui pose de sérieux problèmes à l'analyse. Partons d'une occurrence où le dialogisme se note, prototypiquement, par le signifiant syntaxique de la négation :

(3) L'intérêt de la France et l'intérêt de l'Allemagne *ne* sont *pas* antagonistes. Il y a eu un temps où on pouvait l'affirmer. (...) Aujourd'hui heureusement (...). (F. Bayrou, *Le Monde* 28. 11. 96)

On dira que le dialogisme de l'énoncé « L'intérêt de la France et l'intérêt de l'Allemagne *ne* sont *pas* antagonistes », que nous appellerons [E], tient à deux éléments : (i) il « rapporte » un autre énoncé, affirmatif compte tenu de son anaphorisation dans le cotexte ultérieur, que nous appellerons [e], que l'on peut reconstruire comme « L'intérêt de la France et l'intérêt de l'Allemagne sont antagonistes » ; (ii) il l'*infirme* par l'adverbe *ne... pas*.

L'énoncé [e] n'est pas tiré du chapeau du linguiste, comme le signale le cotexte ultérieur : « Il y a eu un temps où on pouvait l'affirmer ». Le pronom personnel *le* est anaphorique non de l'énoncé négatif [E], mais de l'énoncé affirmatif [e], ce qu'atteste son remplacement par l'unité qu'il anaphorise : « il y a eu un temps où on pouvait affirmer *que l'intérêt de la France et l'intérêt de l'Allemagne étaient antagonistes* ».

Les différentes approches dialogiques ou polyphoniques recourent à ce type d'analyse, mais ne s'accordent pas sur le statut de ce que nous nommons *énoncé [e]*. Il peut s'agir<sup>4</sup> :

- d'un *acte de paroles* (Ducrot 1980 et *al.*) ;
- d'un *point de vue* (Ducrot 1984, Anscombe 1990, Haillet 2002, Nølke et *al.* 2003) ;
- d'une *phrase virtuelle* (Anscombe 2005) ;
- d'un *énoncé*: c'est notre position, que nous allons brièvement argumenter.

Dans une perspective praxématique, on pose que l'individu devient sujet comme être de discours, c'est-à-dire qu'il est structuré en tant que tel non seulement par la langue mais aussi par les discours. Ces discours - et c'est également la perspective de Bakhtine - sont contextualisés, et ont une existence réelle socialement que leur confère leur matérialité. Et ce sont ces discours, bien réels, avec lesquels le locuteur entre en interaction dialogique. Pour autant, nous ne prétendons pas que, dans l'énoncé dialogique, l'énoncé [e] "rapporté" soit la citation exacte d'un fragment emprunté à tel ou tel discours - on sait que c'est rarement le cas même dans le discours rapporté direct -, mais que, pour le locuteur, il a le statut d'un énoncé *actualisé*. Reprenant à Bally la notion d'*actualisation*, nous posons que l'énoncé dialogique se distingue de l'énoncé monologique de la façon suivante : dans l'énoncé monologique l'actualisation déictique et modale porte sur un *dictum* ; dans l'énoncé dialogique, cette opération s'effectue non sur un *dictum*, mais sur (ce qui est présenté comme) un énoncé déjà actualisé.

Reprenons l'occurrence (3). L'actualisation modale de [E], en tant que *affirmation + négation*, porte sur une unité qui a déjà été actualisée et a statut d'énoncé, à savoir [e]. On dira que l'énonciateur E1

---

<sup>4</sup> Nous remercions J. Cl. Anscombe des éclaircissements qu'il a apportés sur ce point lors d'une journée d'étude à Aarhus ( mars 2005).

attribue l'assertion de l'énoncé [e] [L'intérêt de la France et l'intérêt de l'Allemagne sont antagonistes] à un autre énonciateur (e1), et se charge quant à lui de la rejeter par la négation.

L'énoncé dialogique présente donc une dualité énonciative *hiérarchisée*. A la différence de ce qui se passe dans le *dialogue externe*, où les tours de parole sont à égalité énonciative, - chacun a p. ex. ses marques d'actualisation déictique et modale propres, chacun a un *locuteur* -, dans le *dialogue interne* du dialogisme, l'énoncé [e] est enchâssé énonciativement dans l'énoncé [E], ce qui se manifeste entre autres par les faits suivants : ses marques d'actualisation déictique et modale propres sont effacées (à l'exception de ce qui se passe en discours direct) ; il perd partie ou tout de son vocabulaire et de sa syntaxe, et plus significativement encore, il n'a plus de *locuteur*. Nous distinguons les deux instances de l'énonciateur et du *locuteur* sur la base suivante : l'énonciateur est l'instance actualisatrice responsable notamment des actualisations déictique et modale ; le *locuteur* est l'instance responsable de l'actualisation phonétique ou graphique consistant à inscrire l'énoncé dans le mode sémiotique choisi, oral ou écrit. Seul l'énoncé [E] a un locuteur, qui correspond à l'énonciateur E1 (l'instance de locution ne saurait être que singulière : seul un locuteur peut parler à la fois) ; l'énoncé [e] dispose d'un énonciateur e1 mais non d'un locuteur, ce qui est à mettre au compte du fait que l'énoncé dialogique met en relation, selon différentes formes d'intégration syntaxique, deux (ou plusieurs) énoncés en les hiérarchisant énonciativement.

L'analyse que nous proposons ne va pas sans soulever de nombreux problèmes : nous n'aborderons ici que ceux liés au statut de l'énoncé enchâssé [e]. Si dans un exemple comme (3), sa présence comme sa « reconstruction » ne font pas difficulté, il n'en va pas toujours ainsi.

Notons tout d'abord que les formes - que nous appelons *x* - que prend l'énoncé [e] du fait de son enchâssement dans [E] sont fort variables, et se répartissent selon une gradation complexe (Bres 2005a), qui va (i) du pôle de sa manifestation la plus ouverte (ii) au pôle de sa présence sous-entendue. (i) la forme *x* se présente comme l'équivalent de l'énoncé [e]. C'est notamment le cas du discours direct, ou de certains tours négatifs comme :

(4) Il est faux de dire que « les 35 heures ne seront plus la durée légale du travail » (*Le Monde*, février 2005, Aubry ? Tout faux, de D. Gautier-Sauvagnac)

A la différence de la négation prédicative en *ne... pas*, qui amalgame [e] dans [E], ce type de tour, grâce à la subordination, rapporte [e] à sa lettre supposée (comme le confirment les guillemets). Dans ce cas, la forme *x* est l'équivalent exact de [e].

(ii) L'énoncé [e] n'a pas de claire manifestation *x*, comme dans la négation restrictive ou le clivage simple (Bres et Nowakowska 2004). Soit le fragment textuel suivant dont l'horizon discursif dialogique est la construction de l'Europe :

(5) La Commission de Bruxelles est le pouvoir exécutif, le gouvernement de cet Etat. Le conseil des ministres et même le conseil des chefs d'Etat et de gouvernement *n'en est*, contrairement à ce que croient les Français, *que* le pouvoir législatif. (Ch. Pasqua, *Le Monde*, 10. 1. 98)

Dans l'énoncé restrictif « Le conseil des ministres et même le conseil des chefs d'Etat et de gouvernement *n'en est* [...] *que* le pouvoir législatif », on ne saurait mettre entre guillemets aucun syntagme comme relevant de l'énoncé [e] auquel s'oppose l'énoncé [E]. Si l'on enchaîne par une anaphore comme en (2) : « Le conseil des ministres et même le conseil des chefs d'Etat et de gouvernement *n'en est* [...] *que* le pouvoir législatif, comme *l'affirment certains* », c'est l'énoncé [E] qui est anaphorisé, et non l'énoncé [e]. L'on ne saurait faire apparaître des traces *x* de l'énoncé [e] de sorte que l'on pourrait, dans ce type d'occurrence, mettre en doute sa présence. Et pourtant, c'est bien *au contact* d'un énoncé [e] que l'on peut reconstruire cotextuellement comme : « le conseil des ministres en est le pouvoir *exécutif* », et en rejet implicite de son rhème (« pouvoir *exécutif* ») pour le remplacer par un autre rhème (« pouvoir *législatif* ») que se produit l'énoncé [E], comme le confirme le SP « contrairement à ce que croient les Français ». On pourrait dire que, dans ce type de cas, l'énoncé

[e] est *sous-entendu*. Il nous semble qu'on peut même aller jusqu'à affirmer qu'il est *présupposé*, dans la mesure où le marqueur syntaxique *ne... que*, sans appartenir à l'énoncé [e], ne se justifie que de sa présupposition.

On dira donc, pour conclure sur ce point, que le dialogisme d'un énoncé [E] tient à ce qu'il « répond » à un énoncé [e] qu'il présuppose actualisé, en le « reprenant » de diverses façons allant de sa citation à sa présupposition.

## 1.5. Grammaire du dialogisme : sémantique, syntaxe...

Les recherches que nous développons concernent la dimension de la syntaxe phrastique, mais également le niveau lexico-sémantique, rarement travaillé en termes dialogiques<sup>5</sup> (ou polyphoniques) par les autres approches.

### 1.5.1. Niveau lexico-sémantique

Comme toute une tradition de travaux en sémantique discursive l'a fait apparaître, les mots du lexique ne sont jamais « vierges » pour reprendre une image bakhtinienne ; ils sont, de façon plus ou moins saillante, gros des énoncés ou des discours qui les ont actualisés, ce que prend en charge la notion de *dialogisme de la nomination*, proposée par P. Siblot (2001). Certains praxèmes p. ex. « sentent mauvais », tel ou tel discours leur colle à la peau. Illustrons ce fait bien connu par un exemple manifeste :

(6) L'historien M. Bergès, après avoir été à l'origine de l'« affaire Papon », prend ses distances par rapport aux parties civiles. *Le Monde* l'interroge sur ce changement de position :

- pouvez-vous décrire les étapes de votre basculement, de votre *révision* de vos positions premières ?
- je préfère ne pas parler de *révision*, vu la connotation du terme. Mais chez certains porte-parole des parties civiles, je pourrais parler de « révisionnisme à l'envers », ou de réductionnisme (*Le Monde* 22. 10. 1997. Les italiques sont nôtres).

Le locuteur, historien, refuse de reprendre le praxème *révision* qui lui est proposé pour rendre compte de son changement d'attitude dans l'« affaire Papon » : il y entend trop, contextuellement menaçante, la *voix* du discours révisionniste, ce qu'il actualise indirectement en parlant d'abord de « connotation du terme », puis en forgeant le syntagme « révisionnisme à l'envers », dialogique par détournement, qu'il met entre guillemets...

Cette épaisseur discursive des praxèmes peut se *montrer* par les innombrables tours de la modalisation autonymique (Authier-Revuz 1995), notamment de la glose. Mais ce n'est là que la partie émergée de l'iceberg. Les mots de l'autre peuvent n'être accompagnés d'aucun balisage, comme dans l'occurrence suivante :

(7) Dans un supermarché, devant les caisses, est apposé le message suivant :

Compte tenu des oublis fréquents dans les caddies, nous prions notre aimable clientèle de bien vouloir déposer TOUS les articles sur le tapis roulant des caisses.

Il nous semble que le praxème *oubli* laisse entendre (i) la voix potentielle du client qui, pris en flagrant délit de dissimulation, pourrait prétendre (dialogisme interlocutif) qu'il a tout simplement *oublié* de mettre certains articles sur le tapis roulant et /ou (ii) la voix bien réelle de clients qui ont effectivement tenu ce genre d'argument (dialogisme interdiscursif). Pragmatiquement : en faisant sien ce mot « autre », la direction de l'entreprise signale qu'elle *connaît la chanson* ; en se mettant sur le terrain discursif de l'interlocuteur potentiel, elle désamorce les éventuels conflits.

Plus centralement encore, l'énoncé est fait des mots d'autres énoncés, qui ne font sens que du discours qu'ils véhiculent, à l'insu (le plus souvent) du locuteur (dialogisme constitutif).

---

<sup>5</sup> Cf. cependant Authier-Revuz 2005 ; Moirand 2001, 2003 ; Cassanas et *al.* 2004.

La notion de *dialogisme de la nomination* nous semble avoir un fort potentiel heuristique, que des études actuellement en cours devraient confirmer.

### 1.5.2. Niveau grammatical

C'est essentiellement au niveau grammatical que nous avons étudié le dialogisme. La liste des marqueurs est extrêmement fournie et non close : négation, interrogation, confirmation, concession, clivage, conditionnel, hypothèse, tours corrélatifs, nominalisation, relative appositive... Nous ne proposons pas d'exemple de la façon dont nous procédons dans la mesure où la présentation du dialogisme de l'énoncé-phrased s'est faite sur un fait grammatical (*supra* 1.4.). Grâce au dialogisme sont revisitées des questions traditionnelles de syntaxe, comme p. ex. le clivage (Nowakowska 2004a), à partir d'un angle énonciatif qui permet de relier le fait de langue et sa production de sens lors de son actualisation en discours. L'analyse des marqueurs les plus fréquentés, dès que l'on sort des exemples convenus pour traiter des occurrences authentiques, réserve parfois des surprises. Quoi de plus rebattu p. ex. que la question de la négation, qui sert le plus souvent à introduire la problématique de l'énoncé dialogique (ou « polyphonique »). Nous n'avons pas failli à cette tradition dans cet article. Et pourtant, tout est loin d'avoir été dit, comme le montre l'exemple suivant :

(8) Faut-il armer la Chine ? [...] Les Américains jugent l'attitude européenne [souhait de lever l'embargo sur les ventes d'armes à la Chine] à la fois irresponsable sur le plan stratégique et dictée par des préoccupations mercantiles. *Cette accusation ne peut être balayée d'un revers de la main* : la levée de l'embargo permettrait sans doute la conclusion de quelques contrats militaires (*Le Monde*, 12. 04. 05).

Soit l'énoncé négatif : « Cette accusation ne peut être balayée d'un revers de la main », que nous analysons comme occurrence de dialogisme interlocutif. Essayons de dénouer l'écheveau de ses *voix* : le locuteur-énonciateur E1 rejette par la négation la réponse qu'il prête à son lecteur, qui, en tant qu'énonciateur e1, pourrait « répondre » au jugement rapporté des Américains selon quoi « l'attitude européenne est à la fois irresponsable sur le plan stratégique et dictée par des préoccupations mercantiles », en le « balay[ant] d'un revers de la main ». Mais peut-on dire, selon les termes de l'analyse précédemment proposée, que la négation de E1 s'applique à l'énoncé [e], que l'on peut reconstruire comme : « l'argument peut être balayé d'un revers de la main », dont e1 serait l'énonciateur ? Nous pensons plutôt que la négation de E1 s'applique non à l'énoncé de e1 mais à son *énonciation*, à savoir à l'acte de balayer d'un revers de la main, qui, en tant que tel, peut se réaliser linguistiquement de différentes manières.

La possibilité que le « dialogue » qui caractérise l'énoncé dialogique se fasse non avec un énoncé, mais avec son énonciation, ne nous semble pas avoir été notée dans la littérature sur la négation. Il conviendra à l'avenir de la décrire précisément, de se demander si elle affecte, outre la négation, d'autres marqueurs, et de l'intégrer à la modélisation de l'énoncé dialogique.

Au-delà des faits grammaticaux, certains faits, traditionnellement classés comme figures rhétoriques, sont également passibles d'une analyse dialogique : métaphore, détournement, ironie, ... Il n'est pas jusqu'à l'intonation qui ne soit susceptible d'être visitée par la problématique dialogique. P. ex. l'intensité par laquelle est soulignée tel ou tel syntagme a bien souvent un fonctionnement dialogique contrastif, qui peut être rapproché du clivage : si le locuteur accentue telle unité, c'est qu'il l'oppose implicitement à une autre unité, relevant d'un autre énoncé appartenant à un autre discours, qui se voit de la sorte convoqué.

Pour conclure cette brève présentation, nous dirons que le dialogisme est un principe qui structure la production du discours à tous les niveaux de sa matérialité ; et que la notion éponyme qui le prend en charge a pleinement sa place tant dans la trousse à outil de l'analyste du discours que dans celle du linguiste de la langue, si tant est qu'il faille séparer les deux.

## 2. Dialogique / dialogal ; dialogisme citatif / responsif



Nous avons présenté synthétiquement la façon dont nous faisons travailler le dialogisme. Nous aimerions, dans un second temps, présenter rapidement deux lieux actuels de notre questionnement de cette notion : l'articulation dialogal / dialogique ; la distinction dialogisme citatif / dialogisme responsif.

## 2.1. Dialogal / dialogique

Avant d'articuler la notion de dialogal à celle de dialogique, il convient de la distinguer de celle à laquelle elle s'oppose : la notion de monologal.

### 2.1.1. Dialogal / monologal

La tendance naturelle est d'aller conceptuellement de l'unité (*monologal*) à la pluralité (*dialogal*), de penser ce terme-ci à partir de ce terme-là, comme on conçoit le pluriel à partir du singulier. La pensée bakhtinienne nous engage à procéder à rebours, à dériver le monologal du dialogal : il n'y a pas *d'abord* la parole du locuteur, qui dans certains cas mais pas dans tous, s'échangerait avec la parole d'un ou plusieurs autres locuteurs. Le dialogal n'est pas l'au-delà du monologal, une forme de complexification de la structure de base. C'est l'inverse qui est vrai : le monologal est second, dérivé du dialogal. Mais sur quelles bases distinguer dialogal / monologal ? Bakhtine ne nous est pas d'un grand secours dans la mesure où il ne pose pas explicitement cette distinction ; et lorsqu'il la fait intervenir implicitement, il a plus souci de montrer ce qui rattache le monologal au dialogal, que ce qui l'en différencie. Nous avons proposé, dans un premier temps, de faire jouer le même critère que celui qui les réunit, à savoir l'alternance des locuteurs, mais en l'affinant. Si Bakhtine peut définir le roman comme le tour de parole par l'alternance des sujets parlants, il nous est apparu nécessaire d'ajouter que ladite alternance se présente quelque peu différemment : les tours de parole antérieurs et ultérieurs sont *in praesentia* dans le cas du texte dialogal, alors qu'ils sont *in absentia* pour le texte monologal.

Ce critère, s'il s'avère productif, ne nous semble pas, à l'usage, suffisamment discriminant. Il semble p. ex. parfaitement légitime de parler d'alternance de tours pour la correspondance classique, et plus encore pour la correspondance électronique ; et donc de concevoir la *lettre* ou le *mel* comme des genres dialogaux : ainsi font notamment Jaubert 2005 ou Kerbrat-Orecchioni<sup>6</sup>. Mais, ce faisant, ne gomme-t-on pas une dimension cruciale de la dialogalité, liée à la temporalité de l'alternance des tours ? Dans la correspondance entre deux personnes, le tour du scripteur « actuel », n'a pas à se garder des *interruptions* potentielles du destinataire, pas plus qu'il ne peut compter sur les *régulateurs* de l'autre, alors que l'on sait l'importance de ces deux éléments dans la production de la parole conversationnelle. Et ce point n'a rien de technique ou de latéral, comme le signale cet *incipit* de lettre d'une mère à sa fille :

(9) C'est avec un réel plaisir que je m'assoie pour converser avec toi, dommage seulement que ça sera plutôt un monologue, tu ne m'interrompras pas au moment où tu ne seras pas d'accord avec moi. Le pire c'est que je ne sentirai pas la chaleur de ta proximité, l'éclat dans tes yeux... Je pourrai transmettre mes pensées jusqu'au bout, et toi, tu pourras, sans émotion, avec de la distance, te positionner par rapport à ce que je t'écris... [...] (correspondance personnelle)

Le scripteur dit douloureusement l'absence de ce qui est au cœur du dialogal : la possibilité, pas forcément dysphorique, que l'interlocuteur interrompe sa parole ; la possibilité également qu'il en soutienne le cours par son corps : la thymie de sa proximité, l'assistance de son regard. Pour le récepteur de la lettre, signalons également la difficulté d'accéder à des phénomènes tels que les autocorrections, les hésitations du locuteur que seule la co-présence temporelle rend perceptibles. On considérera donc la lettre comme le mel comme des genres monologaux, même si - ce qui est souvent le cas du mel - ils peuvent se présenter sous forme *pseudo* dialogale.

---

<sup>6</sup> Intervention à la journée d'étude des 3-4 mars 2005, organisée par ICAR, Lyon II.

Si tout « énoncé » est un « maillon de la chaîne des actes de parole » (Bakhtine 1929 : 105) défini par l'alternance des locuteurs, on distinguera donc le dialogal du monologal par (i) le fait que les énoncés antérieurs et ultérieurs sont *in praesentia* dans le dialogal, *in absentia* dans le monologal, ce qui implique que le monologal est une sous-catégorie du dialogal ; et (ii) le fait que les locuteurs partagent le même fil temporel du discours dans le dialogal (que nous appelons en praxématique l'instance du *dire*), ce qu'ils ne font pas dans le monologal.

### 2.1.2. Dialogal / dialogique

Autrement difficile est la question de la distinction, du rapport et des frontières entre les deux notions de *dialogal* et de *dialogique*. Avant même de présenter l'état actuel de notre réflexion, remarquons que, dans les recherches contemporaines, aux notables exceptions près de Roulet *et al.* (1985, chap. 1), ou de Kerbrat-Orecchioni 1991, les deux termes semblent s'ignorer réciproquement. L'analyse des conversations, spécialisée dans l'étude du dialogal, ne dispose pas, dans sa trousse à outils, de la notion de dialogique ; et réciproquement, les spécialistes du dialogique, ou de la polyphonie, tendent à ignorer la problématique du dialogal. Et pourtant, si, comme nous l'avons vu, Bakhtine forge la notion de dialogisme dans le champ lexical du *dialogue*, c'est bien qu'il doit y avoir un quelconque rapport... Le sémioticien russe peut-il venir à notre secours ?

Ne faisons pas d'anachronisme : Bakhtine ne dispose pas de la distinction terminologique dialogal / dialogique ; il ne la propose pas non plus. On peut cependant, dans la mesure où il forge la notion de dialogisme à partir de la notion de dialogue, faire quelques inférences sur la distinction qui nous occupe. On distinguera les niveaux macrotextuel et microtextuel.

1. Au niveau macrotextuel, le dialogisme est un principe, qui en tant que tel affecte tous les discours, aussi bien dialogaux que monologaux. Le dialogique est donc dans un rapport conceptuel hyperonymique avec le dialogal. Cette proposition écarte deux analyses possibles de la relation dialogal / dialogique, qui nous semblent toutes deux réductrices. La première consiste à concevoir le dialogique comme un fait n'affectant que le monologal. Le monologal ne pouvant développer le dialogue de façon *externe*, le représenterait de façon *interne*, l'alternance des voix étant, dans le monologal, un équivalent approché de l'alternance des tours de parole du dialogal. Selon cette optique, dialogal et dialogique seraient donc en relation d'exclusion<sup>7</sup>. Cette solution, outre qu'elle simplifie la problématique, bute sur le fait incontournable que le dialogique se rencontre, au niveau local de l'énoncé, tant dans le dialogal que dans le monologal.

La seconde interprétation du rapport dialogal / dialogique, plus consistante et répandue, considère que les deux notions n'affectent pas le même niveau de textualité : le dialogal et le monologal seraient des caractéristiques de l'unité textuelle englobante, qu'on l'appelle *tour de parole*, *texte* ou *discours* ; son orientation dialogique se marquerait linguistiquement au niveau des unités de rang inférieur qui la composent, à savoir les *énoncés-phrases*. Cette solution, si elle évite l'écueil précédent – l'énoncé-phrasal peut être dialogique qu'il appartienne à un texte monologal ou à un texte dialogal –, ne prend pas en compte le fait selon lequel c'est d'abord globalement en tant qu'énoncé-texte que le discours, qu'il soit monologal ou dialogal, fait place, à son insu, à l'interdiscours, « dialogue » avec d'autres discours sur le même objet, répond par avance à la réponse de l'interlocuteur... Précisons que nous avons nous-mêmes développé ce type de solution (Bres et Verine 2003, Bres et Nowakowska 2005). Nous considérons aujourd'hui que, au niveau global de l'énoncé-discours, le dialogique, en tant que traversée de tout discours par l'interdiscours et orientation vers d'autres discours, est un phénomène constitutif de la production de sens, à situer en amont et non en aval conceptuel de la distinction dialogal / monologal.

2. Au niveau microtextuel, la question de l'articulation dialogal / dialogique est autrement complexe. C'est pour éviter de nous la poser trop précocement que, dans la diachronie de nos

---

<sup>7</sup> Ce qui semble être la position p. ex. d'Amossy (2000 : 34) : « on appelle aujourd'hui dialogique un discours qui, tout en étant nécessairement adressé à l'autre et en tenant compte de sa parole, ne constitue pas un dialogue effectif ».

recherches sur le dialogisme, nous avons d'abord commencé à travailler sur des textes monologiques, comme l'article de presse écrite : les faits que nous étudions dans ce cadre ne pouvaient être suspects de contamination dialogale... Nous avons commencé à travailler le dialogique dans la textualité dialogale depuis peu de temps. Et les problèmes rencontrés se sont avérés largement à la hauteur de nos craintes. Avant d'en évoquer quelques-uns, rappelons brièvement la proposition que nous avons faite récemment (Bres 2005b) selon laquelle (i) les phénomènes dialogaux concerneraient le fait que les locuteurs partagent un même élément : *le fil temporel du discours* (gestion des places transitionnelles, pauses, phatiques et régulateurs, complétion, etc.); alors que (ii) les phénomènes dialogiques concerneraient le fait que le locuteur partage avec d'autres discours, dont celui de son interlocuteur dans le dialogal, un même *objet de discours* (gestion du rapport aux autres discours : négation, confirmation, discours rapporté, écho, concession, etc.).

Cette proposition d'analyse, si elle s'avère opératoire, bute cependant sur les faits linguistiques qui sont à la *frontière* du dialogal et du dialogique, voire qui semblent faire se dissoudre la distinction entre les deux notions. Ces difficultés nous semblent tenir à deux éléments : (i) l'un conceptuel : le dialogisme dans sa dimension interlocutive ; (ii) l'autre discursif : la textualité dialogale

(i) Le fait que tout énoncé soit orienté vers son destinataire, et en retour structuré par lui, peut être mis au compte aussi bien de la dimension dialogale que de la dimension dialogique. Soit le fragment dialogal suivant extrait d'une interview journalistique du président F. Mitterrand par deux journalistes, P. Poivre d'Arvor et H. Sanier, à l'occasion d'une affaire qui faisait alors (1992) grand bruit : la venue en France pour se faire soigner d'un haut responsable palestinien, accusé de terrorisme, G. Habache, pendant que le Président français était à l'étranger. Savait-il ? Ne savait-il pas ? F. Mitterrand, avant de répondre, fait le récit de ses récentes activités :

(10) FM18 – [...] / j'étais / en Oman /

HS19 - et vous ne le saviez pas ?

FM20 - j'ai été prévenu / jjeudi mmatin // hh j'étais avec Roland Dumas // hh j'ai aussitôt réagi [...]

HS21 - m- m- / mais: ===== monsieur le Président c'est pas les journalistes qui vous ont prévenu ?

Relève clairement du dialogal le fait que F.M., en FM 20, ne répond pas à la question posée en HS 19, qu'il la traite comme une tentative d'interruption sur laquelle il passe en continuant, comme si de rien n'était, en FM20 le récit entrepris à la fin du tour FM18 : ce que corrobore le fonctionnement narratif du passé composé « j'ai été prévenu ». Mais que dire de la syntaxe de cet énoncé, à savoir du passif sans expression de l'agent ? La question posée en HS21 – reprise de *prévenir*, mais en un tour actif qui permet l'extraction de l'agent et sa rhématisation par le clivage (« c'est pas les journalistes qui vous ont prévenu ? ») - confirme que ce qui a motivé le tour passif était l'effacement de l'agent qu'il permet. La non mention de l'agent dans « j'ai été prévenu » relève d'une stratégie interactive d'évitement, et est directement motivée par l'interlocuteur : les journalistes, qui souhaitent que FM dise *qui* l'a prévenu. C'est donc bien en relation directe avec les attentes de ses interlocuteurs, pour les frustrer, que procède le locuteur : son énoncé, dans sa syntaxe, est tout entier pénétré par l'autre. *Dialogalement*, diront les conversationnalistes ; *dialogiquement*, diront les « dialogistes ». Il semble bien ici qu'on ne puisse séparer les deux dimensions, ou plutôt qu'elles fusionnent... *dialogaliquement*.

(ii) Les analystes des conversations ont montré que, aux rares cas de *coq à l'âne* près, les tours de parole d'une conversation s'enchaînent thématiquement, ce qui se manifeste syntaxiquement notamment par le fait que le tour 2 « renvoie » au tour 1 p. ex. par l'anaphore pronominale :

(11) FM16 - +++ ah ! // "affaire Habache ! / l'affaire Habache !" <cette> question ça vous obsède et je suis prêt à vous +++

HS17 - ça nous intéresse

Le pronom *ça* en H17 reprend anaphoriquement, en inter-tour, le *ça* de FM 16 (qui lui-même reprenait, en intra-tour, le SN *cette question*, lui-même anaphorique du SN « l'affaire Habache »). On peut bien sûr concevoir l'anaphore pronominale comme un simple phénomène de cohésion discursive (cas du *ça*

intra-tour de FM16), et dire qu'elle a une dimension dialogale en HS17, dans la mesure où la relation anaphorique s'établit entre deux tours de parole. La problématique dialogique ne serait pas concernée dans la mesure où l'anaphore pronominale renvoie à du discours antérieur mais ne le « rapporte » en aucune façon. Mais que dire d'un cas d'anaphore lexicale comme en (12) :

(12) PPDA97 - et puis tout a- vous savez que tout arrive:: le scandale de la transfusion sanguine / les affaires URBA-SAGES  
FM98 - le scandale de la transfusion sanguine laissez-moi vous parler

FM98 reprend le SN *le scandale de la transfusion sanguine* proposé par PPDA97. Faut-il traiter ce fait comme relevant comme précédemment de la seule cohésion textuelle dialogale ? F.M. s'inscrit dans la catégorisation de son interlocuteur qu'il confirme : n'avons-nous pas là également un fonctionnement dialogique ? L'anaphore pronominale serait seulement dialogale ; et l'anaphore lexicale, dialogale et dialogique ? Pourquoi pas... Mais que dire d'autres phénomènes conversationnels fréquents comme p. ex. la *rectification* dont nous avons une occurrence en (11), que nous reprenons sous (13) :

(13) FM16 - +++ ah ! // "affaire Habache ! / l'affaire Habache !" <cette> question ça vous obsède et je suis prêt à vous +++  
HS17 - ça nous intéresse

HS17 reprend le cadre syntaxique de FM16 « ça vous obsède », en remplaçant le verbe *obséder* par *intéresser* : travail d'enchaînement dialogal qui se réalise sous la forme d'un *détournement* dialogique...

De façon plus générale, un tour de parole, dans une interaction verbale, ne peut pas ne pas être fortement « orienté », à tous ses niveaux, vers le tour de parole antérieur en ce qu'il lui répond, et vers le tour de parole ultérieur en ce qu'il tend à façonner cette réponse qu'il présuppose pour lui répondre par avance... De sorte que, de proche en proche, nombre de phénomènes dialogaux sont susceptibles d'une approche dialogique.

La question de la frontière entre dialogal et dialogique, du fait de la dimension interlocutive du dialogisme d'une part, et du tissage interactif de la textualité dialogale d'autre part, apparaît comme particulièrement difficile à tracer. Faut-il en conclure que tout ce qui est dialogal est du même coup dialogique (mais pas l'inverse) ? Ce serait régler le problème par dissolution des termes de la question. L'hypothèse provisoire que nous essayons de suivre pour avancer est plus mesurée : les relations entre dialogal et dialogique, au niveau local de l'énoncé, seraient non de *recouvrement* mais d'*intersection*, à savoir que les deux dimensions auraient chacune un domaine propre – les faits liés au partage du fil temporel du discours pour le dialogal, les faits liés au partage de l'objet de discours pour le dialogique – et un domaine qui leur serait commun : les faits liés à l'articulation thématique et linguistico-discursive au tour antérieur et les faits liés à l'orientation vers le tour ultérieur de l'interlocuteur.

La dimension interlocutive du dialogisme, nous venons de le voir, va sur les brisées de la dimension dialogale ; elle nous conduit également à repenser notre description de l'énoncé dialogique.

## 2.2. Dialogisme citatif / dialogisme responsif

Un énoncé [E] nous est apparu comme dialogique parce qu'il était fait de la conjonction de deux éléments : (i) un énoncé [e] (posé, présupposé ou supposé) d'un autre énonciateur enchâssé dans l'énoncé [E] ; (ii) un élément marquant la réaction de E1 à l'énoncé [e], les deux éléments étant amalgamés de différentes façons. Il apparaît cependant à l'usage que cette définition est trop étroite dans la mesure où elle ne prend en charge qu'une forme de dialogisme, que nous proposons de nommer *citatif*, dans la mesure où l'énoncé [E] interagit avec un énoncé [e] qu'il *rapporte* de différentes façons (que nous avons désignées par *x*). Le travail sur corpus fait apparaître qu'on « entend des voix » non seulement dans des énoncés habités par d'autres énoncés – dialogisme *citatif* donc – mais également dans les énoncés qui semblent répondre à des questions, des demandes d'éclaircissements, etc. que

pourrait formuler l'interlocuteur à l'oral, le lecteur à l'écrit. Nous proposons de parler dans ce cas de dialogisme *responsif*. Reprenons l'exemple (8) :

(8) Faut-il armer la Chine ? [...] Les Européens ont mis en place un embargo sur les exportations d'armes létales (mortelles) vers la Chine [...]. Ce dispositif n'interdit nullement de vendre des armes non létales, d'autant que les règles s'appliquant aux matériels à caractère dual (dont l'emploi peut être à la fois civil et militaire) ouvrent la voie à des interprétations laxistes. (*Le Monde*, 12. 04. 05)

Considérons les deux parenthèses dans leur rapport au cotexte antérieur : « d'armes létales (mortelles) » ; « matériels à caractère dual (dont l'emploi peut être à la fois civil et militaire) ». Une description classique dirait que les parenthèses viennent expliciter le sens du terme technique qui les précède immédiatement, à savoir les adjectifs *létales* pour la première occurrence, et *dual* pour la seconde. Dans la perspective dialogique, on dira que le scripteur répond par avance – dialogisme interlocutif – à la demande d'éclaircissement que pourrait formuler le lecteur à la lecture de ces termes. On aurait là un microdialogue interne qui peut être déployé didactiquement en dialogue externe à trois tours :

A1 - [...] un embargo sur les exportations d'armes létales  
B2 - c'est-à-dire ?  
A3 - mortelles

Précisons ce qui distingue le dialogisme *responsif* du dialogisme *citatif* : l'élément que nous analysons comme *responsif* est, en termes conversationnels, le tour réactif qui forme avec le tour initiatif sous-entendu une paire adjacente de type question / réponse (B2 / A3) ; l'énoncé dialogique *responsif* ne « rapporte » pas sous forme *x* un énoncé [e], il n'est donc pas habité par une dualité énonciative ; à l'énoncé [e] du dialogisme *citatif* correspond dans le dialogisme *responsif*, le tour B2, qui ne peut être que supposé. Dans le dialogisme *interlocutif citatif*, l'énonciateur « dialogue » avec les arguments imaginés comme produits par l'énonciataire dans le cours du texte, en réponse aux arguments qu'il avance ; dans le dialogisme *interlocutif responsif*, l'énonciateur anticipe sur la compréhension *responsive* de l'énonciataire, « dialogue » avec ses éventuelles difficultés, en répondant par avance aux questions que son discours peut susciter.

Le dialogisme *responsif* dispose de marqueurs spécifiques : parenthèses, mise entre tirets, *c'est-à-dire*, glose, reformulation<sup>8</sup>, etc...Il peut également se marquer par certains outils du dialogisme *citatif* comme le clivage (Nowakowska 2004a). Mais il peut également se signifier sans aucun outil linguistique, notamment dans les explications. Prenons l'exemple suivant, tiré d'un article de presse, qui donne des conseils pour éviter un œdème du bras :

(14) **Ménager le bras touché** : ne pas porter d'objets lourds, ne pas faire de mouvements brusques et/ou répétitifs comme tirer une porte lourde ou tricoter de longues heures.

La première partie de l'énoncé, en caractère gras, formulée comme un ordre indirect à l'attention du lecteur, peut susciter une demande de précision de la part de ce dernier du type : *que dois-je faire ou ne pas faire pour ménager mon bras ?* Les deux points permettent d'introduire l'explicitation à cette question présupposée, à laquelle répond la suite de l'énoncé.

L'introduction de la notion de dialogisme *responsif*, si elle enrichit considérablement la problématique, n'ouvre-t-elle pas grand la porte à de trop nombreux faits de discours ? N'est-ce pas toute phrase d'un texte qui peut sembler répondre à une question du destinataire ? N'est-ce pas toute structure textuelle qui est analysable en termes de dialogisme *responsif* (songeons p. ex. à la façon dont Labov (1972 / 1978 : 307) montre que les différentes parties qu'il vient de dégager dans le récit oral sont autant de

---

<sup>8</sup> Notre recherche sur ce point ne fait que commencer. Nous devons l'articuler notamment aux travaux d'Authier-Revuz (1995) sur la modalisation autonymique, d'A. Steuckhardt et A. Niklas-Salminen 2003 sur la glose.

réponses à des questions implicites du narrataire) ? N'est-ce pas tout genre du discours qui peut être conçu comme le tour réactif apportant réponse à un tour initiatif sous-entendu (songeons p. ex. à la notice de montage qui répond par avance à la question : « Comment on fait pour assembler les différentes parties ? ») ?... Nous rejoignons ainsi l'orientation de tout énoncé vers les autres discours, le dialogisme constitutif de tout acte langagier. A tout expliquer, la notion de dialogisme a-t-elle encore des vertus explicatives ?

## Conclusion

La notion de dialogisme nous paraît à l'heure actuelle aussi indispensable que... problématique. Problématique de par son articulation encore pas suffisamment claire à la notion de dialogal ; problématique, plus encore, par le fait que, une fois que l'on a exercé son oreille, on *entend des voix partout* pour paraphraser Bakhtine ; et que les harmoniques dialogiques ne se manifestent pas toujours sous formes de traces sonnantes et trébuchantes. Les terres du dialogisme apparaissent sans limite, et ce non-bornage est tout autant signe de faiblesse que de force.

Pourtant, ces difficultés ne sauraient nous masquer son caractère heuristique : après tout, c'est peut-être parce que le dialogisme est au principe de la production discursive que rentrent dans son champ des phénomènes aussi hétéroclites que la mise en paragraphe, le conditionnel ou l'insistance intonative.

Elles ne sauraient non plus nous masquer que la notion de dialogisme, dans la lecture que nous en faisons, permet de faire quelques pas au-delà du point où nous avaient conduits l'analyse du discours d'une part, la problématique de l'énonciation de l'autre. Articulons pour finir dialogisme et énonciation : Si la notion d'énonciation en tant que « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste 1970 / 1974 : 80) permet d'articuler langue, discours *et* subjectivité, et même *intersubjectivité*, le dialogisme permet d'introduire de la profondeur sous l'à-plat de la surface énonciative : la parole de l'énonciateur en acte de langage interagit non seulement avec l'énonciataire mais avec d'autres voix qu'il ne peut manquer de rencontrer et qui le *feuillettent* énonciativement.

## Références bibliographiques

- Amossy R., 2000, *L'argumentation dans le discours*, Paris : Nathan.
- Amossy R., 2005, « De l'apport d'une distinction : dialogisme vs polyphonie dans l'analyse argumentative », in Bres et al. 2005 (à paraître).
- Anscombe J. -Cl., 1990, « Thèmes, espaces discursifs et représentation événementielle », in Anscombe J. -Cl. et Zaccaria G. (éd.), *Fonctionnalisme et pragmatique*, Milan : Ed. Unicopli, Testi e studi 76, 43-150.
- Anscombe J. -Cl., 2005, « Le *On*-locuteur : une entité aux multiples visages », in Bres et al. 2005, (à paraître).
- Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris : Larousse.
- Bakhtine M., 1929/1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- Bakhtine M., 1934/1975/1978, « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, Tel, 83-233.
- Bakhtine M., 1952/1979/1984a, « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, 265-308.
- Bakhtine M., 1952/1979/1984b, « Les Carnets 1970-1971 », in *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, 351-377.
- Bakhtine M., 1963/1970, *Problèmes de la poésie de Dostoïevski*, Lausanne : L'âge d'homme.
- Bally (C.), 1934/1965, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : Francke.

- Barb ris J. -M., 2005, « Le processus dialogique dans les ph nom nes de reprise en  cho », in Bres et al. 2005,   para tre.
- Barb ris J.-M. et Bres J., 2002, « Pinget, *Le Libera* : analyse textuelle de l'incipit », in E. Roulet ( d.) *Pragmatique et analyse textuelle. Actes du colloque de Champoussin*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 83-124.
- Bell A., 1984, « Language style as audience design », *Language un Society* 13, 2, 145-204.
- Benveniste E., 1970 / 1974, « L'appareil formel de l' nonciation », *Probl mes de linguistique g n rale* II, Paris : Gallimard, 79-88.
- Bres J., 1997, « Production de sens : interaction, dialogisme, actualisation », in Baggioni D. et Larcher P. ( ds) *Le contr le social du sens*, Aix-en-Provence : Presses universitaires de provence, 105-111.
- Bres J., 1998, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en fran ais », in Bres J., Legrand R., Madray F. et P. Siblot ( d.), *L'autre en discours*, Montpellier III, Praxiling, 191-212.
- Bres J., 1999, « Vous les entendez ? De quelques marqueurs dialogiques », *Mod les linguistiques*, XX, 2, 71-86.
- Bres J., 2005a, « Sous la surface textuelle, la profondeur  nonciative. Ebauche de description des fa ons dont se signifie le dialogisme de l' nonc  » in P. Haillet ( d.), *Actualit  de Bakhtine* (  para tre).
- Bres J., 2005b, « Savoir de quoi on parle : dialogal, dialogique, polyphonique », in Bres et al. 2005,   para tre.
- Bres J., Haillet P., Mellet S., N lke H., Rosier L. ( d.), 2005, *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Actes du colloque de Cerisy, sept 2004,   para tre.
- Bres J. et Nowakowska A., 2004, « M moire de voix sans paroles : restriction, extraction... », in Lopez Munoz J.-M., Marnette S., Rosier L. ( d.), *Le discours rapport  dans tous ses  tats*, Paris : L'Harmattan, 75-80.
- Bres J. et A. Nowakowska, 2005, « Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de *dialogisme* pour l'analyse du discours », *Marges Linguistiques* 9, <http://www.marges-linguistiques.com>, 17 p.
- Bres J. et Verine B., 2003, « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapport  », *Faits de langue* 19, 159-170.
- Cahiers de prax matique* 43, 2005, *Aspects du dialogisme* (coord. : A. Nowakowska),   para tre.
- Cassanas A., Demange A., Dutilleul-Guerroudj E., Laurent B., Lecler A. ( d.), 2003, *Dialogisme et nomination*, Montpellier : Presses de l'Universit  Paul Val ry.
- D trie C., Siblot P. et Verine B., ( d.), 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche prax matique*, Paris : Honor  Champion.
- Ducrot O., 1984, « Esquisse d'une th orie polyphonique de l' nonciation », in *Le dire et le dit*, Paris : Minuit, 171-233.
- Ducrot O. et al., 1980, *Les mots du discours*, Paris : Minuit.
- Dufour F., 2004, « Dialogisme et interdiscours : des discours coloniaux aux discours du d veloppement », *Cahiers de prax matique* 43,   para tre.
- Haillet P., 2002, *Le conditionnel en fran ais : une approche polyphonique*, Paris :Ophrys.
- Jaubert A., 2005, « Dialogisme et interaction  pistolaire», in Bres et al. 2005,   para tre.
- Kerbrat-Orechioni C.,1991, « H t rog nit   nonciative et conversation », in H. Parret ( d.), *Le sens et ses h t rog nit s*, Paris, Editions du CNRS, 121-138,
- Laurent B., 2004, «Comme de longs  chos qui se confondent...dans le nom de marque et de produit », *Cahiers de prax matique* 43,   para tre.
- Lecler A., 2004, « *Blague   part*, peut-on traiter la question du d figement en termes dialogiques ? », *Cahiers de prax matique* 43,   para tre.

- Labov W. , 1972 / 1978, *Le parler ordinaire*, Paris : Minuit.
- Moirand S., 1999, « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire », *Cahiers de praxématique* 33, 145-184.
- Moirand S., 2003, « De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots », in Cassanas et al. (éd.), 27-64.
- Moirand S., 2004, « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives », *Cahiers de praxématique* 43, à paraître.
- Nølke H., Fløttum K., Norén C., 2004, *ScaPoLine, La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris: Kimé.
- Nowakowska A. 2004a, « La production de la phrase clivée (*c'est y qu-z*) en français : de la syntaxe expressive à la syntaxe dialogique », *Modèles linguistiques* t. XXV, 211-221.
- Nowakowska A., 2004b, « Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, *si z c'est y* », *Cahiers de praxématique* 43, à paraître.
- Nowakowska A., 2004c, « Présentation » du N° 43 des *Cahiers de praxématique : Aspects du dialogisme*, à paraître.
- Nowakowska A., 2005, « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de Bakhtine à la linguistique contemporaine », » in Bres et al. 2005, à paraître.
- Roulet E. et al. (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne : Peter Lang.
- Siblot P., 2001, « Dialogisme de la nomination », in Détrie (C.), Siblot (P.) et Verine (B.), (éd.), 2001, p. 86.
- Steuckardt A. et Niklas-Salminen A. (éd.), 2003, *Le mot et sa glose*, Langues et langage N°9, Publications de l'Université de Provence.
- Verine B., 2005, « Dialogisme interdiscursif et interlocutif du discours rapporté : jeux sur les frontières à l'oral », » in Bres et al. 2005, à paraître.
- Verine B. et Détrie C., 2003, « Dialogisme et narrativité : la production de sens dans *Les Fées* de Charles Perrault », *Nouveaux actes sémiotiques* 88, 11-43, Limoges : PULIM.